

Analyse et réflexion sur des approches de l'évaluation de la traduction au niveau micro et macrostructurel

Daeyoung Kim

Université Korea, Séoul, Corée du Sud

daeyoung114@gmail.com

ABSTRACT

Due to the subjective nature of assessment in the field of translation, it is difficult to reach a consensus on a single model of the translation assessment; but at the same time, the need for evaluation of translation is stronger than ever in many countries and there are many approaches of the evaluation of the translation at present. In this paper, we categorize and examine with a critical reflection the models of the assessment of translation, according to whether they are micro or macro structures of strategies, based on the categorization of House (1997). Then we analyze the current problems related to different approaches. Finally our discussions will present an outline of our recommendations that could solve these problems. The results show that the models of micro structural level, defining a rather quantitative absolute and linguistic assessment of the translation may be used as basis for the assessment of the macro-structural level but unable to evaluate the errors of the translation in the level of the full text or discourse, they must be completed. The models of macro-structural level defines a more qualitative and relative assessment of translation. They consider the meaning of the entire text. However, all models of macro-structural level do not specify concretely how to conclude the overall quality of a translation. They do not justify all criteria or standards stated by not relying on enough examples of practical analysis of translations. Therefore, to obtain a less subjective and more applicable assessment in the real cases, each model should turn to a systematic evaluation based on

verification of the facts, with clear and concrete criteria and standards to be defined by empirical approaches using the act of communication and analyzing the distribution of roles of the different actors in the assessment of translation: the evaluator, the client, the translation agency, publisher, reader, translator, etc.

KEY WORDS

Models of the translation assessment, microstructural approach, microstructural approach, quantitative assessment, qualitative assessment

1. Introduction (Concepts et approches relatifs à l'évaluation de la traduction)

L'évaluation de la traduction est liée au problème de ce qu'est fondamentalement la traduction. En effet, pour pouvoir estimer quelle traduction est bonne, il semble nécessaire de mettre au point des critères d'évaluation, lesquels sont liés à diverses théories de la traduction. Les polémiques sont naturellement fortes pour parvenir à un accord sur ce qu'est une traduction satisfaisante et acceptable. Venuti (2000) a d'ailleurs mis en évidence que les théories de la traduction ont varié selon l'époque et qu'il n'existe pas de concept de traduction avec lequel tous les chercheurs seraient d'accord.

Le caractère subjectif de l'évaluation découle de ce flou qui entoure le concept de traduction. Il en résulte un défaut d'harmonisation et de cohérence entre critères d'évaluation, ce qui complique fortement la tâche des évaluateurs. D'après Bassnett-Mcguire, Hönig, Larose, Jager, la traduction peut être évaluée à l'aide de critères d'évaluation, mais il n'existe pas de critère universel bien adapté, ne serait-ce que parce que l'évaluation vise des objectifs différents selon le cas (House 1981: 5). Reiss (2002: 106-109)

soutient quant à elle que l'objet de l'évaluation dépend de l'interprétation de l'évaluateur. Remarquons cependant que ce problème est assez rédhibitoire : l'interprétation du texte étant elle-même individuelle. House (1981) estime cependant que l'évaluation peut s'affranchir de jugements dogmatiques préétablis et plutôt mettre en évidence le pourquoi de certaines traductions. Elle respecte ce faisant tant la traduction que le traducteur:

This is a highly complex and in the last analyse, probabilistic undertaking. If one refrains from giving prescriptive, dogmatic and global judgements rather than reveals exactly where and with what consequences and possibly why a translation in an individual case is what it is in relation to its original, one proves that one has some respect for both the subject of translation and the translator (House 1981: 119).

Certaines discussions sont positives et représentent des tentatives honnêtes pour s'accorder sur des critères d'évaluation objectifs et fiables : ainsi, lors d'une conférence organisée à Paris en 1959 par la Fédération internationale des traducteurs, la discussion a porté, autour de E. Cary, sur les conditions d'une bonne traduction. Plus récemment, ISO certification pour l'industrie privée, ainsi que des numéros spéciaux de Circuit (1994) et de Language International (1998) ont consacré des publications au processus de l'assurance qualitative, aux normes régissant les traducteurs professionnels et à leur accréditation (Williams 2004: 14-15). Les organismes de normalisation italien, allemand et autrichien ont édicté des normes nationales en matière de traduction, tandis qu'une norme européenne (EN15038) était approuvée en 2006.¹

Actuellement, plusieurs approches de l'évaluation de la traduction coexistent. Leurs caractéristiques diffèrent selon les chercheurs.

C'est ainsi que House (1997), Lauscher (2000) et Williams (2004) ont des points de vue divergents sur les modèles d'évaluation de la traduction, leur classement, ainsi que sur les approches de l'évaluation auxquelles ils les rattachent (nombre, catégorie).

Par exemple (voir figures ci-dessous), en ce qui concerne le modèle de Reiss (1971), Williams (2004) le considère comme un modèle fonctionnaliste, tandis que House le rattache à l'approche linguistique et Lauscher à l'approche fondée sur l'équivalence. En outre, le modèle d'évaluation de House (1997), nommé par son auteur approche fonctionnelle et pragmatique fait partie pour Lauscher (2000) de l'approche fondée sur l'équivalence, tandis que Williams (2004) le considère comme un modèle descriptif et explicatif. House présente la théorie du skopos de Reiss et Vermeer (1984) sans jamais mentionner le modèle de Nord (1991, 1992), alors que Williams en tient compte. La théorie du Skopos est partie intégrante de l'approche fonctionnelle pour House (1997) et Lauscher (2000), mais pas pour Williams (2004).

Figure 1. Classement des modèles d'évaluation selon quatre approches d'après House (1997)

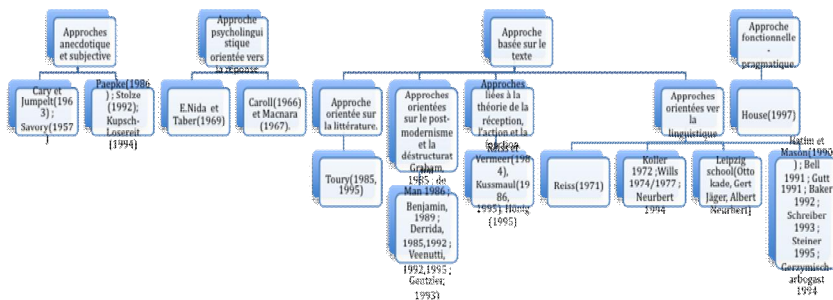


Figure 2. Classement des modèles d'évaluation selon deux approches d'après Lauscher (2000)

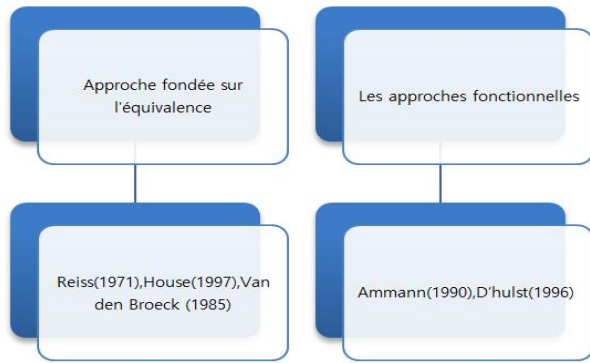
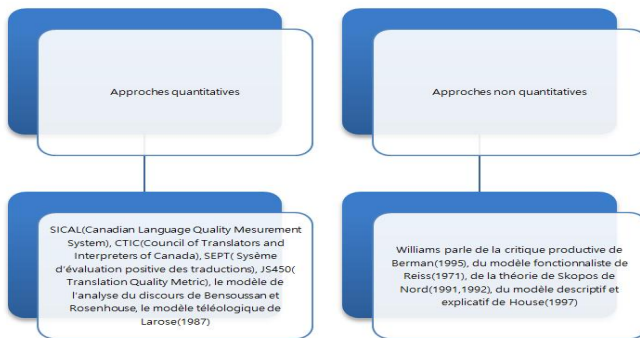


Figure 3. Classement des modèles d'évaluation selon deux approches d'après Williams (2004)



Ces schémas montrent que la classification de House (1997) est la plus complète des trois: plus de modèles pris en compte et des approches plus variées. Toutefois House (1997) n'intègre pas les modèles mentionnés par la suite par Lauscher (2000) et Williams (2004), qui nous semblent dignes d'intérêt. Nous analysons donc ces modèles en les catégorisant selon qu'ils sont micro ou macrotextuels, de façon à les articuler aux approches de House (1997). Nous détaillons les modèles d'évaluation classés par les trois auteurs ici

cités², puis procédons à une réflexion critique. Finalement, nous analysons dans une optique actuelle les problèmes liés aux différentes approches.

1.1 Approche micro-structurelle/Approche macro-structurelle

Holmes (1988) considère deux unités d'analyse pour l'évaluation : au niveau macrotextuel, c'est le texte qui est l'unité d'analyse, mais une unité plus petite existe au niveau microtextuel :

A serial process which appears to be governed by another process that is structural in nature: that of, in the first place, abstracting from the source text its structure as a textual entity, analyzing the interrelationships of the various parts in its structure and defining the way in which this entity functions in its socio-cultural setting-this followed by, in the second place defining the structure of the translated text-to be, the relation of its parts the whole, and the function it is to have in its new cultural situation (Holmes 1988: 102).

Nous nous accordons avec Holmes pour tenir compte de la structure du texte entier et utiliser les éléments extralinguistiques que sont les facteurs socio-culturels pour faire l'analyse macrotextuelle de la traduction. Pour l'analyse microtextuelle cependant, ni l'unité à considérer, ni les facteurs permettant l'analyse ne sont suffisamment précisés.

Kitty van Leuven-Zwart (1989) fait remarquer la corrélation existant entre les éléments micro-structurels et les éléments macro-structurels au niveau des décalages (*shifts*) en traduction :

It follows that in translation shifts microstructural elements may result in macrostructural shifts. Only those microstructural shifts which show a certain frequency and a consistency lead to shifts in

the macrostructure (Kitty van Leuven-Zwart, 1989: 171).

Mossop (1989) distingue les approches d'évaluation de la traduction au niveau micro, lié à des éléments individuels (choix des mots, rédaction de phrases et alinéas) et au niveau macro, lié pour sa part au contexte de la traduction (type de texte, lectorat, fonction du texte dans son ensemble, etc.). Si, pour lui, l'évaluation au niveau micro peut faire partie de l'évaluation au niveau macro, il ajoute toutefois que les deux niveaux peuvent être aussi évalués indépendamment l'un de l'autre:

The proposed approach is thus radically different from one which begins by looking at the macro-features of the translating situation (genre, readership, overall text function and so forth), and then assesses micro-level features (the translation of individual words, phrases and sentences) in terms of their contribution to achieving goals derived from the macro-level. [...] The micro-level would be assessed using criteria which do not take into account macro-level factors, because these are irrelevant to deciding whether a text is a good translation, as far as the cultural norm is concerned (Mossop 1989: 57).

À l'instar de ces deux chercheurs, nous envisageons que l'approche micro-structurelle dans l'évaluation de la traduction puisse être liée, voire inféodée à l'approche macro-structurelle, mais qu'elle puisse aussi exister indépendamment.

Sur cette base, nous proposons en analyse de l'évaluation une approche micro-structurelle qui mette l'accent sur le mot, la phrase et l'alinéa, et une approche macrostructurelle qui prenne en compte le texte dans son ensemble, dans son rapport aux éléments sociologiques (le niveau du lecteur, la politique de la publication et le

marketing, etc.), à la comparaison de style, à la structure de l'argumentation, à la composante culturelle-fonctionnelle, à la pragmatique du texte et à l'analyse du discours. En ce qui concerne les approches macro-structurelles, nous distinguons les approches orientées vers le texte cible (target-oriented) de celles focalisée sur la relation entre texte source et texte cible. Ces clarifications fondent la classification des modèles d'évaluation de la traduction que nous envisageons.

2. Approche micro-structurelle

2.1. SICAL (Système canadien d'appréciation de la qualité linguistique)

Ce modèle développé par le Bureau de la traduction du gouvernement canadien est le plus connu, du moins au Canada. Il sert d'outil d'examen et permet au Bureau d'évaluer la qualité des quelque 300 millions de mots des traductions livrées chaque année. Depuis sa création en 1976, cet outil de gestion en est à sa troisième version. Le SICAL I (1976-1978) était un système d'évaluation fermé, c'est-à-dire que la décision de la qualité des traductions reposait sur des normes linguistiques absolues. Il permettait de relever, catégorie par catégorie, les réussites et les échecs des traductions. Grâce au SICAL II (1978-1986) on voit apparaître la notion de degré de qualité, qui ne servait pas à évaluer les travaux effectués à la pige mais s'appliquait, après livraison, aux traductions effectuées dans les services, conformément au programme Opération produit livré (mis en place suite à la création du Système d'évaluation continue). Les traductions de qualité supérieure cotées A et B (respectivement 0

faute grave ou de 0 à 4 fautes mineures et 0 faute grave ou de 5 à 8 fautes mineures par tranche de 400 mots) étaient considérées comme livrables, tandis que les textes comportant jusqu'à 4 fautes graves et 20 fautes mineures étaient cotés C (révisables en interne). D'après un tel barème, seulement 40 % des textes évalués après livraison étaient acceptables, alors que le degré de satisfaction des clients atteignait 80 %. C'est dans ce contexte qu'est né le SICAL III (1986). Les traductions, y compris les travaux à la pige, sont évaluées avant livraison par des contrôleurs ou assureurs de la qualité dans les points de service et après livraison par les évaluateurs, à raison de quelques centaines d'échantillons de 400 mots par année. En somme, les assureurs interviennent en amont, les évaluateurs en aval. C'est donc en 1986 que le Bureau a amorcé le virage visant à prendre en compte les attentes du client. La qualité d'une traduction devait aussi correspondre à l'attente du client en matière de qualité (Larose 1998 : 4-5).

Le SICAL III ne comporte que deux catégories de fautes, à savoir les fautes de langue et les fautes de transfert (de sens) et elles sont classées en défauts graves et en défauts mineurs.

Tableau 1. Tableau d'évaluation SICAL III d'après Larose 1998: 12

Cotes du texte traduit	Nombre maximal de défauts par tranche de 400 mots	
	Défauts graves	Défauts mineurs
A (niveau supérieur)	0	0-6
B (tout à fait acceptable)	0	7-12
C (peut être révisée)	0	13-18
D (inacceptable)	1 ou +	18 ou +

Les trois niveaux de qualité du SICAL III (de C à A) correspondent

à ceux que Gouadec (1989) a énoncés : le premier, la qualité révisable, vise un travail clair et propre, comportant uniquement des fautes anodines que le réviseur corrigera; le deuxième, la qualité livrable, respecte tous les critères et ne comporte aucune erreur technique ; et, enfin, le troisième, la qualité diffusable, est synonyme de perfection (zéro défaut).

D'après Larose (1998: 15-16), le SICAL III possède pas mal d'atouts par rapport à d'autres systèmes d'évaluation :

Le nombre réduit de catégories dans la grille rend son utilisation facile et rapide. Il se caractérise par son pragmatisme et sa contemporanéité grâce à l'application de critères de contrôle de la qualité. Il exige l'exactitude sémantique (transfert) et la qualité de la réexpression en langue d'arrivée. Il procède à l'évaluation partielle des textes (Larose 1998: 15-16).

Malgré sa réputation et ses avantages, le SICAL est entré dans une période de déclin. En 1994, le Bureau de la traduction reconnaît que les traductions estimées livrables présentaient beaucoup d'erreurs malgré leur bonne cotation. En outre, en 1995, le Bureau se retrouvant en compétition avec le secteur privé, le zéro défaut est devenu la norme. Ce service de l'administration s'est alors rendu compte qu'il avait besoin d'une approche globale de la qualité. Toutefois, ce n'est que récemment que le concept de quantification a disparu et le SICAL ne s'utilise plus maintenant. Nous nous interrogeons ci-dessous sur le pourquoi des limites atteintes :

1) Dans un premier temps, nous avons remarqué plusieurs problèmes concernant la méthode par échantillonnage, qui favorise en fait le traducteur plutôt que le client et ne constitue pas une garantie de qualité. Non seulement 90 % des traductions passent à travers les

mailles, mais la notion même d'échantillonnage entre en contradiction avec les principes de la qualité globale, approche ayant vocation à satisfaire le client (voir par exemple, Larose, 1989: 23). En outre, pour Leroux (1991: 13), il convient de signaler que bon nombre de vérificateurs ne semblent pas bien saisir les implications de l'évaluation par échantillonnage. On fera valoir que si l'échantillon est de bonne qualité, cela ne signifie pas nécessairement que le reste du texte l'est aussi ; que la traduction a pu être faite par plusieurs pigistes ; qu'il faudrait prélever plus d'échantillons. On déduira de ce qui précède que la méthode par échantillonnage ne peut pas certifier la qualité globale d'une traduction et ne prend pas en compte le point de vue du client en tant qu'évaluateur final. Par ailleurs, d'après Larose (1998: 13), la grille du SICAL porte principalement sur les aspects syntaxiques et sémantiques des textes, privilégiant l'équivalence mot à mot à leur dimension discursive. Or, il est impossible de traduire mot à mot le sens d'un discours qui est lié à la situation ou au contexte³. Il s'agit là d'une autre limite du SICAL.

2) Le SICAL peut présenter un défaut d'objectivité quant au classement des erreurs, étant donné que la gravité de la faute dépend du jugement subjectif de l'évaluateur. Dans ce système d'évaluation, les lettres T pour transfert et L pour langue, entourées ou non d'un cercle pour distinguer les fautes graves des défauts mineurs, servent à la notation⁴. Cependant, il est souvent difficile de décider si une faute est assez sérieuse pour être considérée comme grave. Car décider que la faute porte sur un élément essentiel du message n'est pas toujours évident, notamment lorsque le texte de départ est ambigu, ou que l'évaluateur connaît mal le contexte, ou encore ne dispose pas d'informations suffisantes pour bien apprécier les conséquences de l'erreur (Voir par exemple, Leroux 1991: 19).

3) Nous considérons l'objectif zéro défaut du SICAL comme irréaliste. D'après, Ricœur (2006: 115), il n'existe pas de critères absolus d'appréciation d'une bonne traduction, parce que, pour trouver ce critère, il faudrait comparer texte de départ et texte d'arrivée et identifier le même sens dans l'un et l'autre, en transitant par un

troisième texte susceptible de transmettre le sens du texte de départ au texte d'arrivée. Or, nous ne pouvons pas trouver ce troisième texte. Si le zéro défaut est bien un principe absolu, il semble donc impossible de l'utiliser dans la pratique comme critère d'évaluation de la traduction.

2.2. C.T.I.C. (Conseil des traducteurs et interprètes du Canada)

Influencé par le SICAL, le C.T.I.C. propose un modèle qui fait référence à des standards comparables (comparable standards-referenced model) et l'applique aux examens (certificat de traducteur), à ceci près que «no single repeated error will be considered sufficient to fail a candidate» (C.T.I.C. 2001 : §2.2).

Le barème distingue trois catégories de fautes : sémantiques, syntaxiques et stylistiques. Selon sa gravité, une faute peut être sanctionnée de - 2 à - 20 points ; 2 à 5 points peuvent être ajoutés pour les passages bien traduits ; 5 à 20 points supplémentaires peuvent venir récompenser la qualité globale du texte. Le tout est ensuite rapporté à 100 %. Le candidat réalisant deux traductions d'environ 175 mots avec une moyenne de 70 % ou mieux est admissible. La note finalement obtenue est redressée en fonction d'un critère de compétences qu'il s'agit de sanctionner (voir, par exemple, Horguelin 1985 : 23).

À la différence du SICAL, la définition des défauts grave et mineur n'est pas liée à une faute dans une partie du message :

Transfert (Compréhension) : l'erreur grave, le contresens, le non-sens, l'omission d'une phrase ou plus. Langue (Expression) : l'erreur grave, le charabia, la structure inacceptable (Williams 2004: 5, traduction de l'auteur).

Mais comme dans le SICAL, la subjectivité de l'évaluateur peut

intervenir dans ce modèle où la définition de la faute grave de traduction ne semble pas claire, puisqu'aucun critère précis n'aide à décider qu'il y a manque de compréhension de la langue source. D'autre part, « le SICAL et le C.T.I.C. ont beau reposer sur la distinction entre faute de transfert et faute de langue, il n'est pas évident que le client (dans la perspective du clientélisme) s'intéresse nécessairement à cette distinction : il ne veut pas de faux sens, mais pas de bavure de syntaxe non plus » (Larose 1998 : 15).

2.3. G.T.S. (Service de traduction du gouvernement de l'Ontario)

Le service G.T.S. a révisé la procédure de l'évaluation de la traduction en 2000. Cette révision repose sur le SICAL et conduit donc à un système similaire. Le Service de traduction du gouvernement de l'Ontario retient un mode d'échantillonnage et des catégories de fautes identiques à ceux du SICAL. Ainsi, une traduction est satisfaisante, si elle ne comporte aucune faute grave et moins de 12 erreurs mineures par tranche de 400 mots (voir par exemple, Larose 1998 : 17).

Voici cependant quelques différences intéressantes, notées par Williams (2004 : 6), du G.T.S. par rapport au SICAL :

- 1) On demande à l'évaluateur de lire le texte traduit dans son ensemble avant de sélectionner les échantillons, ceci pour identifier de possibles problèmes.
- 2) Pour évaluer l'utilité de la traduction, l'évaluateur doit identifier les fautes et distinguer l'évaluation globale de la qualité de la traduction de la qualité de la langue utilisée, du style du texte, sans s'appuyer sur la référence au contexte. Pour juger de l'utilité, il s'agit de s'appuyer non sur la norme quantitative fixée, mais sur les erreurs de transfert. Le texte court contient un échantillon de 400 mots avec plus de 5 fautes mineures ou 1 faute grave et peut donc être

considéré comme inutilisable sans révision. La faute grave est définie comme celle qui empêche sérieusement la compréhension du message principal. Comme cependant aucune définition n'est proposée pour «empêcher sérieusement» ni pour «message principal», le jugement en la matière est sans doute laissé à la discrétion du coordinateur.

3) L'évaluateur détermine si le délai de livraison est respecté et évalue la qualité de la présentation avant de faire une évaluation globale portant sur quatre facteurs (le transfert, la langue, le délai et la mise en page/présentation) et de tenir compte du contexte (Williams 2004: 6, traduction par l'auteur).

Il apparaît que ce modèle dépend trop du jugement et de l'expérience du coordinateur/évaluateur, par exemple pour décider de l'utilité en dépit des fautes et pour combiner les divers facteurs d'évaluation de la traduction (qualité de la langue, délai, mise en page). Par ailleurs, il n'y a aucune indication de la valeur quantitative du texte utilisable, ni de son caractère éventuellement approximatif. Aucune indication non plus de la possibilité de quantifier les fautes de langue. Finalement, ce modèle pêche par manque de critères précis et concrets applicables dans le cadre de l'évaluation de la traduction. Malgré tout, avec les facteurs extratextuels du délai et de la présentation, G.T.S. introduit, par rapport à SICAL et C.T.I.C., un élément nouveau qui s'ajoute à l'élément linguistique.

3. Approche macro-structurelle

3.1. Approches orientées vers le texte cible (target-oriented)

L'intérêt consiste dans la relation non avec le texte source, mais avec le texte cible et la langue cible.

3.1.1. Approche subjective et relative⁵

Suivant cette approche, il n'est pas impossible que le sens du texte source soit perdu dans le texte traduit. Il faut donc attacher de la valeur à un critère relatif comme la fidélité au texte source, en faisant confiance à l'expérience du traducteur, à ses connaissances linguistiques, culturelles et à son intuition. Cette approche tend à nier les efforts légitimement faits pour établir des principes de jugement de la qualité d'une traduction, en préalable à toute discussion sur des problèmes ponctuels, qui recevront des solutions peut-être plus intuitives qu'explicables. En exemple de cette approche, House (1997: 2) propose l'approche néoherméneutique (Paepcke 1986, Stolze 1992, Kupsch-Losererit 1994), selon laquelle la compréhension herméneutique, l'interprétation du texte source et la traduction produite relèvent d'une capacité créative personnelle et ne doivent rien à la systématisation ni à la généralisation. À notre avis, la relativité et la subjectivité extrême promues par cette approche risquent d'empêcher toute recherche de critères ou d'indications objectives permettant l'évaluation de la traduction. Il serait même possible de ne tenir compte du texte source qu'à la marge, ce qui équivaldrait à trop dépendre de l'opinion du traducteur et des choix qu'il fait pour le texte cible. En ce sens, cette approche nous semble trop spéculative et prescriptive, sans possibilité de preuve objective ni factuelle.

3.1.2. Approche orientée vers la réponse : l'évaluation s'appuie sur la réaction du lecteur

Cette approche, souvent mise en avant pour son caractère pratique, accorde de l'importance au contexte culturel et à la réaction du récepteur de la traduction. En outre, elle tient compte de l'aspect linguistique et textuel, en associant les analyses micro-textuelle et

macro-textuelle. Nous pouvons distinguer deux aspects dans cette approche : l'approche comportementale pour laquelle la réaction du lecteur peut devenir le critère d'évaluation et l'approche fonctionnaliste liée à la théorie du skopos qui évalue l'effet de la traduction.

3.1.2.1. Approche comportementale

Cette approche inclut des méthodes plus scientifiques que l'approche subjective et relative. Le modèle de Nida (1964) est représentatif de cette approche. Les trois critères suivants y sont proposés pour évaluer la qualité de la traduction :

- 1) Efficacité générale du processus de la communication, 2) Compréhension de l'intention, 3) Équivalence de la réponse (Nida 1964 : 182, traduction de l'auteur).

Nida et Taber (1969) soulignent tout particulièrement le dernier critère, à savoir l'équivalence dynamique axée sur le sens à donner à la réaction du lecteur: la bonne qualité d'une traduction est déterminée par le fait que le lecteur réagit sur celle-ci d'une manière semblable à celle du lecteur sur le texte original.

Ainsi, outre le contexte, deux éléments peuvent occuper une place de choix pour juger le travail du traducteur : le rôle du récepteur, le respect de la langue et de la culture d'arrivée. Nida et Taber (1969) précisent deux façons d'évaluer :

- 1) En premier lieu, ils proposent la technique de l'exercice à trous (*cloze*), qui consiste à donner à un lecteur un texte dans lequel certains mots ont été remplacés par des espaces blancs. Le degré d'intelligibilité du texte a un rapport avec son degré de prévisibilité. Donc, si le lecteur devine facilement les mots manquants, cela signifie

que le texte est facile à lire. Cette technique semble cependant insuffisante pour juger le texte global, qualitativement et en détail. 2) En second lieu, ils proposent de comparer la traduction avec d'autres traductions d'un même texte de départ, en vue de déterminer si la traduction est naturelle et idiomatique, en confrontant la longueur et la structure des phrases, en repérant la fréquence de certaines structures grammaticales, lexicales ou de certaines tournures (Nida et Taber 1969).

Nous nous rendons compte que cette approche pêche par références insuffisantes au texte source, la comparaison avec celui-ci n'intervenant pas dans l'évaluation. Sans possibilité de préciser la relation existant entre le texte source et le texte cible, il semble difficile de considérer la réponse du récepteur comme un critère d'évaluation et encore plus comme mesure, puisqu'il est impossible de tester les similarités et différences entre les réactions de lecteurs variés.

3.1.2.2. Approche fonctionnaliste liée à la théorie du skopos

La théorie du skopos est citée et expliquée en détail par Vermeer (1978, 1983, 1986) et Vermeer et Reiss (1984). Skopos est un mot grec qui signifie finalité. La théorie du skopos applique le concept du skopos à l'acte de traduction. Selon cette théorie, le skopos est le principe fondamental qui détermine tout processus de traduction, à savoir la finalité de l'action de traduction dans sa globalité. Ceci correspond à l'idée de l'intentionnalité comme partie intégrante de la définition de toute action (voir par exemple, Nord 2008: 41).

Dans cette optique, la finalité (*skopos*) de la traduction ne se déduit plus du texte source mais dépend des besoins et des attentes des lecteurs du texte cible, c'est-à-dire qu'un des facteurs les plus importants dans la détermination de la finalité d'un texte traduit est

le destinataire, celui qui est visé par le texte cible. Celui-ci a sa propre connaissance culturelle du monde, ainsi que des attentes et des besoins communicationnels. Le point de vue de Reiss et Vermeer, orienté vers la finalité (*skopos*) considère non seulement les éléments linguistiques, mais aussi des éléments extralinguistiques comme le type de texte et le lectorat. Selon Vermeer (1984), le texte cible devrait se conformer à la norme de la cohérence intratextuelle (voir, par exemple, House 1997: 13). Autrement dit, il doit être intelligible pour le récepteur et avoir un sens dans la situation communicationnelle et culturelle de la langue et du pays d'accueil (voir, par exemple, Pochhacker 1995 : 34). Une interaction communicative ne peut être considérée comme réussie que si les récepteurs l'interprètent comme étant suffisamment cohérente avec leur situation. Selon Vermeer et Reiss (1984), la théorie du *skopos* et le fonctionnalisme se concentrent sur le traducteur, c'est-à-dire qu'ils lui donnent beaucoup de liberté et de responsabilité. En fait, dans cette théorie, le traducteur décide de la finalité de la traduction et peut endosser, vis-à-vis des clients et récepteurs, la responsabilité de ses actes, lesquels résultent dans le travail de traduction réalisé (voir, par exemple, Hönig 1997: 9-10).

Nord (1993) développe le concept de cette responsabilité du traducteur en introduisant celui de loyauté (voir, par exemple, Nord 2008: 148). En fait, Nord (2008: 148) constate deux limites au modèle du *skopos* : l'une se réfère à la notion de spécificité culturelle des modèles traductionnels ; l'autre est liée à la relation entre le traducteur et l'auteur du texte source. Nord propose alors le concept de loyauté comme un moyen de dépasser cette seconde limitation. La loyauté engage le traducteur tant envers la situation source qu'envers la situation cible, c'est-à-dire qu'il doit être responsable non seulement vis-à-vis de ses clients et des usagers futurs de ses

traductions, mais aussi vis-à-vis de l'auteur ou des auteurs du texte source. En conséquence, nous considérons que le skopos de la traduction devrait être compatible avec les intentions de l'auteur du texte source. Dans le cas contraire, le traducteur a le devoir d'en informer son client. Nord (2008) avance également un autre concept. Il s'agit d'un mandat de traduction comportant des informations relatives au client et établissant des critères de traduction du texte⁶. D'après Nord (2008: 44-45), la traduction d'un texte se fait normalement en réponse à une demande spécifique. Un client a besoin d'un texte pour une finalité bien particulière et fait appel à un traducteur pour que celui-ci le passe dans la langue souhaitée ; le client se comporte dans ce cas comme initiateur du processus de traduction. Dans une situation idéale, le client donnerait au traducteur autant d'informations que possible quant à la finalité : date, lieu, environnement et support de la communication, fonction ciblée du texte traduit. Toute cette information constituerait un mandat de traduction (*translation brief*) explicite. Il faut cependant remarquer que ce mandat de traduction ne dicte nullement au traducteur la façon d'accomplir sa tâche, ni les stratégies à utiliser, ni encore l'approche traductionnelle à adopter. De telles décisions relèvent entièrement de sa responsabilité et dépendent de ses compétences.

Hönig et Kussmaul (1982) ont développé l'approche fonctionnaliste et fondé leur méthode sur une théorie de la communication orientée vers l'action et la culture pour démontrer comment des stratégies fonctionnalistes peuvent mener à des solutions appropriées aux problèmes de traduction. S'il n'y a pas d'équivalent à la culture du texte cible, ils conseillent d'«essayer de reproduire uniquement le(s) aspect(s) sémantique(s) pertinent(s) dans un contexte donné, au regard de la fonction du texte traduit» (Kussmaul 1995: 92,

traduction de l'auteur).

A propos de la loyauté, qui engage le traducteur à la fois vis-à-vis de la source et de la cible, concept proposé par Nord (2008: 125) que nous avons préenté ci-dessus, Hönig (1997: 12-13) exprime son désaccord . Il n'est pas question pour lui de texte, mais de relations sociales entre personnes et, plus précisément, de la compatibilité entre les intentions menant au texte cible et les intentions qui avaient été celles de l'auteur du texte source. Pour Hönig (1997: 12-13), la loyauté concerne plutôt le texte source et il s'agit de modérer l'accent mis sur le texte cible et la langue cible dans les approches orientées vers la réponse et celles liées au skopos.

D'après Hönig (1997: 13), les approches fonctionnalistes sont connues dans les cursus de traduction et se sont particulièrement développées dans l'enseignement de la traduction grâce aux travaux de Kiraly (1995), Kupsch-Losereit (1986, 1988), Hönig (1995), Kussmaul (1995) et Schmitt (1986, 1987).

Ces points de vue fonctionnalistes fondés sur la théorie du skopos définissent «la fonction comme l'emploi que le destinataire fait d'un texte ou la signification que le texte contient à l'intention du destinataire» (Nord, 2008: 165). Ces définitions ne sont cependant pas très concrètes ni explicites. D'ailleurs, comment est-il possible de vérifier la réalisation du skopos sur le plan linguistique et de mesurer l'intention de chaque destinataire différent ? En outre, dans cette approche, le texte source joue le rôle de simple fournisseur d'informations, lesquelles peuvent être acceptées ou refusées selon la perception qu'en a le traducteur. Newmark (1990) est sensible à ce problème, qui traduit un manque de respect pour le texte source. Il regrette «la focalisation sur le message aux dépens de la richesse de la signification et au détriment du texte en langue source qui devrait faire autorité» (Newmark 1990: 106, traduction de l'auteur).

Toutefois, l'application de la théorie du skopos semble utile pour évaluer la traduction de certains textes, tels que les textes informatifs et explicatifs comme les manuels, les brochures d'information sur un produit, les notices d'utilisation, etc., ainsi que les textes incitatifs comme les textes publicitaires, etc., pour lesquels le lectorat et le texte d'arrivée sont importants. Par contre, cette approche ne semble pas bien adaptée à l'évaluation de la traduction de textes expressifs, comme les textes littéraires, pour lesquels il est essentiel de respecter la tonalité du texte source, sa musicalité, ainsi que la culture et les conventions de la langue de départ.⁷

3.2. Approches focalisée sur la relation entre texte source et texte cible.

3.2.1. Approches linguistiques et textuelles

Dans ces approches, la structure textuelle et linguistique et le sens du texte source à différents niveaux (y compris celui du contexte de la situation dans un cadre systémique) sont considérés comme les facteurs les plus importants de l'évaluation de la traduction. Depuis longtemps Reiss (2002) est favorable à une approche linguistique et textuelle. D'après elle, le traducteur doit tout d'abord analyser le type de texte qu'il doit traduire, car la traduction d'un opéra, d'un roman ou d'un bon de garantie ne s'effectue pas de la même manière. Elle classe les textes en trois types (à dominante informative, à dominante expressive et à dominante incitative), qui sont fondés sur les trois fonctions de la langue énoncées par Bühler (1965: 28) : la langue est à la fois représentation, expression et appel.⁸

Nord (1996) mentionne le crédit accordé en Autriche et en Allemagne au modèle de Reiss (2002), qui a l'intérêt de mettre en

exergue le rôle actif joué par le traducteur dans le processus de traduction et de fournir une méthode systémique d'analyse de texte pour l'évaluation de la traduction et pour la traduction elle-même. Cependant, déterminer à quel type de texte on a affaire suppose d'analyser le texte source avec prudence et la méthode de Reiss (2002) n'est pas suffisamment explicite pour cela. Elle ne donne aucune indication précise qui permettrait d'établir clairement les fonctions linguistiques et le type du texte source.

En outre, le classement des types de texte de Reiss nous semble se heurter à une seconde difficulté, car aucun texte n'est la manifestation d'une seule fonction : ainsi, est-ce qu'un article de journal n'offre que des informations et des contenus pratiques et n'a jamais de valeur expressive ? À l'instar de De Baugrande (1978: 16) et Larose(1989: 249⁹), nous pensons qu'il n'existe pas de texte purement informatif, expressif ou incitatif.

D'après Ladmiral (1979), aucune manière de traduire n'est assez générale pour être appliquée à toute situation et le traducteur doit en conséquence s'adapter au cas par cas.

Koller (1972) souligne la nécessité d'un modèle linguistique global pour effectuer l'évaluation qualitative de la traduction. Il propose un modèle en trois étapes:

(1) l'analyse critique du texte source dans l'optique de son transfert dans la langue cible, (2) la comparaison avec des traductions pour lesquelles les méthodes ayant conduit au résultat sont décrites, (3) l'évaluation de la traduction non pas selon les critères vagues et généraux de fidélité ou d'intelligibilité, mais selon l'appréciation d'un locuteur dont la langue d'arrivée est langue maternelle¹⁰ et qui, s'appuyant sur l'étape (1), portera un jugement de type métalinguistique, qui se conclura en *adéquat ou non* (rapporté par House, 1997: 34).

Bien que la raison de considérer les critères de fidélité et d'intelligibilité comme ambigus ne soit pas argumentée, les idées de Koller (1972) sont réfléchies, originales et stimulantes. On peut d'autant plus regretter qu'elles n'aient pas été trouvées d'application concrète à l'évaluation de la traduction.

Willss (1974, 1977) introduit comme critère une norme d'usage, admise dans la communauté de la langue d'arrivée et adaptée au contexte. Cette norme traduit un jugement métalinguistique. Elle repose sur les compétences d'un locuteur natif et sa capacité à apprécier l'adéquation entre l'usage effectif et l'usage que lui-même en aurait normalement fait dans la situation donnée. Pour Willss, la traduction est un processus créatif, qui laisse toujours au traducteur la liberté de choisir entre plusieurs possibilités, dès lors qu'elles sont porteuses de sens équivalents (rapporté par House 1997: 17-18).

La question se pose cependant de l'utilisation concrète de la norme d'usage comme critère d'évaluation et de son objectivité, compte tenu qu'elle fait entièrement appel aux capacités d'un locuteur natif. Le modèle de Willss (1994, 1997) nous semble de ce fait difficile à appliquer. Les auteurs de l'école de Leipzig comme Otto Kade, Gert Jager et Albrecht Neubert ont traditionnellement considéré la traduction comme faisant partie de la linguistique. Le processus, de traduction y a été examiné comme un processus linguistique, en faisant appel au mécanisme linguistique de transfert (House 1997: 18).

Steiner (1997) applique à l'évaluation de la traduction l'analyse du registre du texte, qu'il considère comme la variété fonctionnelle que le texte représente. Le registre d'un texte relie les principales variables – le champ, le mode, la substance (tenor) – avec le contexte de situation, voire le contexte culturel. Pour lui, si la traduction est considérée comme un processus différent des autres productions de textes, le registre changera peu entre les textes d'origine et d'arrivée et

ce sera le signe que la traduction ne s'est pas élevée au-dessus d'un niveau élémentaire, comme il a pu le constater en comparant en détails une annonce dans ses versions anglaise et allemande.

Nous pensons que House (1997) a amélioré le modèle de Steiner (1997) relatif à l'approche fonctionnelle et pragmatique. Elle intègre le registre linguistique (le champ, le mode, la substance) que Steiner (1997) a mentionné dans la fonction textuelle individuelle, mais, là où Steiner(1997) ne considère que l'approche systématique linguistique, House ajoute des éléments extralinguistiques, comme la perspective fonctionnelle et pragmatique.

Les approches linguistiques textuelles mentionnées ci-dessus nous semblent susceptibles d'expliquer les différences subtiles entre types de traductions et de permettre l'analyse de la relation existant entre texte de départ et texte d'arrivée à différents niveaux linguistiques. Cependant, il apparaît que ces approches ne se traduisent par aucune procédure concrète d'évaluation de la traduction. Il n'existe d'ailleurs pas d'exemple d'application pratique.

Certes, pour House (2001), les travaux orientés vers la linguistique de la traduction de Baker (1992), Doherty (1993), Hatim et Mason (1997), Hickey (1998), Gerzymisch-Arbogast et Mudersbach (1998) représentent un élargissement aux champs linguistique, pragmatique, sociolinguistique, stylistique et à l'analyse du discours. Mais ces travaux, pas plus que les précédents, ne traitent l'évaluation de la traduction de manière explicite et claire. Le chantier de leur application à l'évaluation de la traduction reste à défricher.

3.2.2. Approche fonctionnelle et pragmatique

Le modèle de l'évaluation fonctionnelle et pragmatique de House (1997) est fondé sur la théorie systématique et fonctionnelle de Halliday (1989), complétée de façon éclectique de concepts et

méthodes de l'École de Prague, comme la théorie de la parole, la théorie de l'acte, la pragmatique, l'analyse du discours et tout un corpus fondé sur la distinction entre langue parlée et langue écrite (voir par exemple, House 2001: 247). House considère l'équivalence fonctionnelle et pratique comme un critère de l'évaluation de la traduction. Elle accepte la vision de Vladimir Ivir (1996) à propos de l'équivalence, telle qu'exprimée par :

L'équivalence n'est pas absolue mais relative. Elle émerge du contexte de situation, défini par l'interaction entre nombre de facteurs différents, et n'existe pas en dehors. En particulier, elle n'est pas réductible à un algorithme de conversion d'unités linguistiques de la langue de départ vers des unités linguistiques de la langue d'arrivée¹¹ (Ivir 1996: 155, traduction de l'auteur).

Il est donc évident pour House que l'équivalence ne peut se limiter aux similitudes lexicales, syntactiques et formelles, étant donné que les langues traitent la réalité de façon différente. Elle avance alors le concept d'équivalence fonctionnelle et pratique : cette équivalence a un rapport avec la préservation du sens à travers deux langues et deux cultures. L'aspect sémantique, pragmatique et textuel et la traduction sont envisagés comme la recontextualisation d'un texte de la langue source par un texte sémantiquement et pragmatiquement équivalent dans la langue d'arrivée. C'est pourquoi House (1997) recommande de ne pas considérer le texte et le contexte comme des entités séparées, le texte représentant une situation particulière qui enveloppe le contexte. Elle propose qu'à travers le texte soit analysées les particularités du contexte de situation ou «les dimensions situationnelles», comme par exemple, le registre.

House différencie et définit le registre dans ses trois composantes (domaine, mode et substance) et le genre de la façon suivante

(tableau 2).

Tableau 2. Un schéma pour analyser et comparer le texte original et les textes traduits registre (House 1997: 108–110).

Domaine (<i>Field</i>)	Le domaine concerne la nature de l'activité sociale qui a lieu et saisit « ce qui se passe », le domaine d'activité, le sujet, le contenu ou le sujet du texte. Les vocables <i>général</i> , <i>spécialisé</i> , <i>populaire</i> , de la rubrique distinguent le degré de généralité ou de spécificité du texte, ainsi que sa granularité (<i>granularity</i>) du point de vue lexical.
Substance (<i>Tenor</i>)	La substance mentionne la nature des acteurs, l'émetteur, le(s) destinataire(s), leurs relations en termes de pouvoir, de différence sociale, voire émotionnelle. Interviennent également l'origine géographique de l'émetteur, l'époque, sa position sociale, sa posture intellectuelle, émotionnelle ou affective vis-à-vis du texte, la tâche de communication dans laquelle il s'engage. Les différences de style (formel, consultatif, informel) sont traitées dans cette rubrique.
Mode	On distingue deux éléments : le vecteur de communication et la participation. <ul style="list-style-type: none"> • Vecteur de communication : langue parlée versus langue écrite. • Participation : simple, lorsqu'aucun destinataire n'est impliqué, versus complexe, lorsqu'un ou plusieurs destinataires sont partie prenante des mécanismes qui caractérisent le texte. House fait la distinction entre dimension parlée et dimension écrite, suivant en cela Biber (1988) pour qui le choix linguistique reflète le vecteur de communication. Texte informationnel (dimension parlée)/texte complexe (dimension écrite). Référence liée à la situation (dimension parlée)/référence explicite (dimension écrite). Présentation concrète (dimension parlée)/présentation abstraite (dimension écrite).
Genre	Le genre se situe au-dessus du registre. Tandis que le registre met l'accent sur la relation entre le texte et son microcontexte, le genre relie le texte au macrocontexte de la communauté linguistique et culturelle à laquelle il se rattache. Le genre a une assise sociale et se caractérise selon le cas par l'usage, par la source ou par l'objectif communicationnel. Il transcende le registre en termes de contenu, tandis que le registre est une expression du genre. Dans un autre ordre d'idées, le registre est le niveau de contenu de la langue et la langue est le niveau de l'expression du registre.

D'après House, «Chaque fois que les textes déplacent, ils transfèrent le cadre et le monde du discours» (House 1997: 111, traduction de l'auteur). Sur cette base, elle distingue deux types de traduction (affichée ou masquée):

(1) Traduction affichée (Overt translation) : elle conserve le texte source dans la mesure du possible. Elle donne accès aux quatre niveaux : la fonction, le genre, le registre, la langue/le texte. L'équivalence fonctionnelle permet d'accéder aux fonction et structure du texte source et de mettre en évidence des différences de natures. En effet, il est nécessaire de changer d'univers de discours et de structure au moment du passage du texte source dans la langue et la culture du texte cible. Si le traducteur trouve des équivalents en langue cible courante de l'époque contemporaine, de surcroît bien intégrés dans la culture cible, la traduction aura atteint un niveau élevé d'équivalence fonctionnelle. Les destinataires du texte cible auront alors accès à la fonction du texte source malgré la distance séparant les deux textes.

(2) Traduction masquée (Covert translation) : elle consiste à recréer, reproduire ou représenter la fonction du texte source dans l'univers de discours du texte traduit, avec sa structure linguistique et culturelle. Elle s'effectue donc sans lien entre la structure et l'univers de discours des cultures source et cible. Pour l'équivalence fonctionnelle, le texte source peut être transformé à trois niveaux (la langue/le texte et le registre) en appliquant un filtre culturel.¹² Ce faisant, le traducteur risque de masquer le texte source, créant une distance avec le texte cible, ce qui peut poser un problème éthique. Pour y remédier, l'équivalence doit intervenir non pas au niveau de la langue/du texte et du registre, mais au niveau du genre et de la fonction du texte. Le risque existe sinon que la traduction en surajoute en connotations culturelles, sans équivalents dans la langue et la culture source (House 1997: 101-119).

Tableau 3. Éléments pris en compte par les traductions affichée et masquée (House 1997: 111).

Éléments	Prise en compte	
	Traduction affichée	Traduction masquée
Équivalence fonctionnelle de niveau élémentaire ¹³	Non	Oui
Équivalence fonctionnelle de niveau élevé ¹⁴	Oui	sans objet
Genre	Oui	Oui
Registre	Oui	Non
Langue/Texte	Oui	Non

Dans l'évaluation de la traduction, il est important de tenir compte de la différence essentielle entre traduction affichée et traduction masquée. Dans le premier cas, les éléments culturels de la langue de départ sont déplacés vers la langue arrivée. Dans le second cas, sur la situation culturelle de la langue de départ se greffent des compléments culturels propres à la langue d'arrivée. House juge plus difficile d'évaluer une traduction masquée qu'une traduction affichée, laquelle peut plus aisément être vue comme une traduction honnête, puisque non passée au filtre de la culture.

House(1997) reconnaît deux fonctions dans l'évaluation qualitative de la traduction:

- Fonction conceptuelle : analyse, description, explication sur la base des conventions linguistiques et de la recherche empirique.
- Fonction de choix individuel : jugements de valeur, pertinence des questions sociales et morales, préférences et goûts personnels (House 1997 : 119)

Nord (1991) considère que les concepts de House (1997) de traduction affichée et traduction masquée sont devenus des normes en traductologie et démontre leur utilité du point de vue didactique.

Pour notre part, nous ferons remarquer que House (1997) considère la fonction du texte comme une catégorie sémantique et pragmatique qui est vérifiée par des propriétés linguistiques des textes telles que la structure thème-rhème et la cohérence. En prenant en compte cette équivalence fonctionnelle et pragmatique, House (1997) dépasse les approches linguistiques textuelles de l'évaluation de la traduction qui ne considèrent que l'équivalence linguistique et textuelle.

Si nous estimons que le concept original d'équivalence situationnelle, qui s'appuie sur le profil de l'utilisateur (situation géographique, classe sociale, époque) et l'usage linguistique (vecteur de communication, participation des destinataires, attitude et rôle sociaux, régionalisme), pourrait déboucher sur des critères d'évaluation des éléments extralinguistiques, nous nous interrogeons sur son apport réel à l'évaluation de la traduction. Comment d'ailleurs affecter un texte de façon objective à la catégorie affichée ou masquée ? House (1997) mentionne explicitement ces dimensions situationnelles : «The plausibility of allocating a text to be translated overtly or covertly depends on social factors, the status of the author and text.», mais des questions demeurent. S'il est admis que l'origine géographique et le statut social de l'auteur d'un texte littéraire puissent jouer un rôle, ces facteurs ne peuvent-ils pas influencer aussi des textes d'information ? Comment déterminer le statut de l'auteur de façon non arbitraire ? Pour sa part, Newmark (1998) évoque ces dimensions, mais déconseille d'en faire usage dans l'évaluation de la traduction :

I suggest you do not discuss the author's life, other Works, or general background, unless they are referred to in the text - they may help you to understand the text, but they are not likely to affect how you appreciate or assess the translation (Newmark, 1998: 186).

Par ailleurs, House reconnaît que le concept de genre reste flou et problématique:

The category (of genre) remains therefore a socially-determined, pre-scientific category in the sense that its parameters cannot be set by scientific decree. Consequently, of course, it is conceded that the concept remains fuzzy-edges (House, 1997: 159-160).

House (1997) est d'avis qu'«une traduction implante le texte et son genre dans un nouvel événement discursif (speech event) dans le cas de la traduction affichée, tandis qu'elle recrée un événement discursif équivalent dans le cas de la traduction masquée.» (House, 1997: 105, traduction de l'auteur). Mais House ne précise pas ce qu'est cet événement discursif, ni pourquoi il y a une différence entre traduction affichée et traduction masquée.

D'après Hönig (1997), Reiss (2002) et House (1997), la théorie du skopos, les approches fonctionnelles, les modèles de Reiss et de House eux-mêmes s'accordent à reconnaître au traducteur une grande part d'autonomie :

La théorie du skopos et le fonctionnalisme mettent l'accent sur le traducteur et lui donnent plus de liberté et plus de responsabilité (Hönig, 1997 : 9). Le traducteur peut être amené à prendre des libertés plus grandes quant à la forme et au contenu (Reiss, 2002 : 60) The choice of an overt or covert translation depends not just on the translator himself or on the text or the translator's personal interpretation of the text, but also, and to a considerable extent, on the reason for the translation, on the implied readers, on publishing and marketing policies (House, 1997: 119).

Concéder au traducteur une large part d'autonomie pose évidemment le problème de la confiance qui peut lui être accordée,

voire un problème de déontologie. Définir une norme pour le traducteur peut être une façon concrète de surmonter ces problèmes.

La distinction entre traduction affichée et traduction masquée semble nécessiter des critères précis. En effet, House considère que «le même texte peut être traduit au moins de ces deux manières différentes et opposées» (House 1997 : 157, traduction de l'auteur). Il aurait été instructif qu'elle illustre ce propos sur un exemple précis, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

D'après Lauscher (2000), certaines hypothèses fondamentales de House sont inapplicables dans la pratique. Par exemple, House ne voit pour le texte cible que deux fonctions possibles : soit identique à celle du texte source, soit analogue à celle qui lui aurait été attribuée à l'époque de sa production. Or, la traduction de textes bibliques, par exemple, rentre difficilement dans ce schéma, vu qu'on ne connaît pas vraiment leur public contemporain, ni la façon dont il a été influencé par ce texte source (Lauscher 2000).

Par ailleurs, selon Lauscher (2000: 154-155), House (1997) considère l'équivalence fonctionnelle au niveau élémentaire en supposant que les langues de départ et d'arrivée emploient les mêmes moyens linguistiques pour exprimer la fonction du texte. Ce point de vue est similaire à celui de Lederer (1994: 46-47) qui reprend dans la rhétorique le terme synecdoque pour désigner la partie explicite du sens. Selon elle, les différentes formulations adoptées dans les langues différentes pour des sens identiques sont révélatrices de l'absence d'isomorphisme entre idées et expressions linguistiques et la synecdoque est essentiellement un phénomène de discours ; les pensées, les émotions, même les faits ne sont pas désignés par les locuteurs allemands, anglais, chinois ou français de la même manière. Pour atteindre l'équivalence dans les pensées, les émotions et les faits, nous devons choisir différemment dans chaque langue les traits

saillants par lesquels elle désigne des objets et concepts, ainsi que les particularités par lesquelles elle caractérise les idées, les répercussions. Compte tenu de ces critiques pertinentes, l'équivalence fonctionnelle de House semble difficilement utilisable pour évaluer des traductions.

3.2.3. Approche orientée vers l'argumentation

Williams (2004) propose une approche orientée vers l'argumentation. Cette approche se fonde sur 1) l'analyse de la structure de l'argument, 2) la cohérence, la cohésion et le raisonnement dans le discours, 3) la nouvelle rhétorique de Perelman et Olbrechts-Tyteca (1958), qui se veut une application moderne de l'analyse d'Aristote et catégorise l'argumentation et les valeurs qui la sous-tendent. Le modèle d'évaluation de Williams distingue:

1) Le schéma de l'argument (la superstructure du texte) : Toulmin (1984, 1986) analysant des arguments dans des domaines spécialisés variés, conclut que les composants d'un argument sont essentiellement les mêmes dans tous les domaines et tous les types de texte. Pour son schéma, Williams(2004) reprend les composants mis en évidence par Toulmin (revendication, raisonnement, garantie et soutien) et en ajoute deux (qualificatif (modalizer), réfutation).

2) La topologie rhétorique (les relations organisationnelles, les connections (conjonctives et les indicateurs d'autres inférences), les fonctions propositionnelles, les types d'argument, les figures et la stratégie narrative).

Williams (2004) est d'avis que son modèle d'évaluation répond à plusieurs problèmes affectant les diverses théories de l'évaluation en traduction (l'échantillonnage, le manque de normes concrètes, le flou entourant la définition de l'erreur grave, la quantification, le manque

d'exemples d'applications). Certes, le Bureau canadien de la traduction qualifie une erreur de grave dès lors que le transfert de sens échoue pour un mot ou un groupe de mots qui porte une part essentielle du message, mais n'explique pas comment reconnaître cette part essentielle, laissant cela à l'appréciation subjective de l'évaluateur de la traduction. Pour Williams, c'est le schéma de l'argument (revendication, raisonnement, garantie, soutien, qualificatif et réfutation) qui tient lieu de part essentielle du message et toute omission ou contresens affectant ce schéma est une erreur grave.

Il est en cela en accord avec Larose (1989), pour qui : «plus le niveau de la faute de traduction dans la macrostructure est élevé, plus la gravité de la faute apparaîtra».

Ce n'est pourtant pas ce que Kim (2008) a constaté en procédant à l'évaluation de quatre traductions en coréen de la première partie du *Plaidoyer pour les intellectuels* de Sartre en utilisant d'une part l'approche argumentative de Williams comme outil d'analyse macro-structurelle du texte pris dans son ensemble, d'autre part une approche grammaticale comme outil d'analyse micro-structurelle d'unités élémentaires comme la phrase et le paragraphe. Dans ces quatre traductions, Kim (2008) a constaté que le classement par ordre décroissant des erreurs était le même dans les approches macro-structurelle et micro-structurelle, qu'il existait une interrelation entre ces deux approches et que les erreurs macro-structurelles n'étaient pas plus graves que les erreurs micro-structurelles (Voir Kim 2008).

Williams (2004) propose d'évaluer un texte dans sa globalité et non pas les unités morphosyntaxiques et lexicales (mots, phrases, alinéas). Mais les éléments de l'argumentation (le schéma de l'argument, la topologie rhétorique), qui débouchent sur les critères de l'évaluation, concernent aussi bien le niveau micro-textuel que le

niveau macro-textuel. Ce modèle d'évaluation suppose que ces deux niveaux sont corrélés et que la cohérence, la cohésion et l'isotopie du contexte au niveau macro-textuel sont gages de la même chose au niveau micro-textuel. Avec ce modèle, Williams (2004) cible l'évaluation de la traduction de textes pratiques, comme des textes informatifs et il l'a effectivement appliqué à de tels textes. C'est une restriction forte pour ce modèle que de ne pouvoir être appliqué à tous les types de texte. Il est rare de trouver des éléments d'argumentation dans les textes littéraires et même dans les textes informatifs, il n'est pas si simple de trouver le schéma de l'argument.

4. Analyse des différentes approches de l'évaluation de la traduction

Nous avons fait un tour d'horizon des mises en cause des différentes approches de l'évaluation de la traduction. Nous nous proposons d'analyser une nouvelle fois ces approches au regard de leurs défauts et lacunes de manière à ébaucher des recommandations susceptibles d'y remédier.

En première analyse, les théories de l'évaluation de la traduction peuvent être classées selon qu'elles s'appuient sur une approche micro-structurale – c'est le cas de SICAL, C.T.I.C. et G.T.S. – ou sur une approche macro-structurale. Par ailleurs, à l'opposé d'un modèle comme SICAL qui prétend réaliser une évaluation absolue et quantitative sur la base du critère du zéro défaut, inopérant dans la pratique, les théories récentes tendent vers une évaluation relative et qualitative. L'échantillonnage des approches micro-structurelles comme SICAL, C.T.I.C. et G.T.S. est remis en cause, au motif qu'une

traduction convenable sur un échantillon n'est pas nécessairement synonyme d'une bonne traduction sur l'ensemble du texte.

SICAL, C.T.I.C et G.T.S font la distinction entre erreurs graves et erreurs mineures, mais, comme le font remarquer certains auteurs (cf. §2.1), cette gravité ne fait pas l'objet d'une définition précise sur une base scientifique, théorique et logique vis-à-vis du texte et l'évaluateur doit se fier à des concepts flous comme *l'échec complet à rendre le sens* et la *partie essentielle du message* (Williams 2004: 19). Comment cette « part essentielle » peut-elle être définie ? un échec « partiel » ne peut-il être aussi dommageable à une partie essentielle du message ?

Dans les approches macro-textuelles orientées vers le texte cible et la langue cible (les approches subjectives et relatives, les approches comportementales, les approches orientées vers la réponse, les approches fonctionnalistes liées à la théorie du skopos), il s'agit d'évaluer l'adéquation de la traduction à la culture cible grâce aux concepts de fonction, de but, de skopos et d'intention. Le texte source n'est pas ignoré pour autant, même s'il est difficile de savoir jusqu'à quel point il faut en tenir compte dans l'évaluation (cf. §3.1) et même si le respect de l'auteur est une question controversée, par exemple entre Nord (2008) et Hönig (1997) (cf. §3.1.2). Ces approches orientées vers la cible ne nous semblent pas adaptées à l'évaluation des traductions littéraires, tout particulièrement des œuvres classiques, pour lesquelles il est essentiel de respecter la tonalité du texte source et de s'immerger dans la culture source. Laisser libre cours aux intentions du traducteur risque dans ce cas d'aboutir à une traduction ethnocentrée. De plus, l'approche orientée vers l'argumentation de Williams (2004) ne devrait pas pouvoir être appliqué à tous les types de texte, même s'il est toujours possible de trouver quelques éléments d'argumentation dans les textes littéraires

et même dans les textes informatifs. Cette approche n'est utile que pour évaluer les textes pratiques ayant une structure argumentaire précise.

Les approches subjectives et relatives, les approches comportementales, les approches orientées vers la réponse, les approches fonctionnalistes liées à la théorie du skopos et les approches linguistiques restent abstraites, aucune procédure concrète d'application à l'évaluation de traductions réelle n'étant proposée.

House (1997) a proposé d'utiliser des éléments de l'analyse du discours comme passerelle entre les approches micro-textuelles et les besoins théoriques et pratiques des approches linguistiques, textuelles et pragmatiques du processus de traduction. En outre, House (1997), les fonctionnalistes avec la théorie du skopos et Reiss (2002) utilisent le concept de fonction pour établir un lien entre le contexte et le texte d'une part, l'évaluation de la traduction d'autre part. L'application porte seulement sur des documents courts, journalistiques ou littéraires, soumis à des étudiants qui suivent une formation universitaire en traduction. Pour conclure sur la pertinence de ces approches, l'application à des textes pratiques, dans un contexte de traduction professionnelle, semble nécessaire (cf. §3.1.2, 3.2.1, 3.2.2). Nous considérons que les approches macro-structurelles souffrent d'un défaut de recherche empirique et ne mentionnent aucune procédure concrète d'évaluation de la traduction, ce que confirme le manque d'application pratique. Hönig (1997: 32) reconnaît aussi ce problème dans l'évaluation fondée sur le fonctionnalisme :

Even if assessment is based on functionalist translation the speculative element will remain at least as long as there are no hard and fast empirical data which serve to prove what «typical» reader's responses are like (Hönig 1997: 32).

Aucune approche ne définit concrètement la qualité globale d'une traduction ni le niveau de tolérance à l'erreur. House (1997), par exemple, ne s'autorise pas à procéder à un jugement global. Le modèle d'évaluation de Nord et la théorie du skopos s'appuient sur des concepts non mesurables comme la réponse du lecteur et la loyauté. Même les modèles d'évaluation qui permettent une évaluation globale, s'appuient sur des fonctions et paramètres trop spécifiques pour pouvoir s'adapter à tous les textes et tous les domaines.

La théorie du skopos, les approches fonctionnelles, le modèle de Reiss (2002) et le modèle de House (1997) concèdent pas mal d'autonomie au traducteur, mais ne codifient pas pour autant un mode de fonctionnement pour le traducteur. Ces modèles s'en remettent au jugement de l'évaluateur pour pallier les problèmes d'évaluation de la traduction, ce qui ne saurait être une solution universelle même si l'évaluateur joue un rôle précieux dans la chaîne de traduction. Il faudrait au contraire fixer des normes au fonctionnement du traducteur et de l'évaluateur et bien définir leurs rôles réciproques, ce que ne fait aucun modèle d'évaluation à l'heure actuelle.

5. Conclusion

Comme nous l'avons déjà mentionné au début de cet article, du fait du caractère subjectif de l'évaluation dans le domaine de la traduction, il est difficile d'aboutir à un consensus sur un modèle unique d'évaluation de la traduction, alors que, dans le même temps, le besoin d'évaluation en matière de traduction est plus fort que jamais dans de nombreux pays. En effet, il y a actuellement plusieurs approches distinctes de l'évaluation de la traduction. Dans cet article,

nous avons analysé les modèles d'évaluation classés par trois auteurs, à savoir (House (1997), Lauscher (2000) et Williams (2004)) au niveau micro et macro-structurel.

En mettant l'accent sur le mot, la phrase et l'alinéa comme vecteurs de transfert (compréhension) et de langue (expression) (cf. §2.1), les modèles de niveau micro-structurel, qui définissent une évaluation de la traduction plutôt quantitative, absolue et linguistique, peuvent servir de base à l'évaluation de niveau macro-structurel, mais, inaptes à évaluer les erreurs de traduction au niveau du sens d'ensemble d'un texte ou d'un discours, ils doivent être complétés.

Les modèles de niveau macro-structurel définissent une évaluation de la traduction plutôt qualitative et relative. Ils considèrent le sens au niveau du texte entier. Toutefois, tous les modèles de niveau macro-structurel ne précisent pas concrètement comment conclure sur la qualité globale d'une traduction. Ils ne justifient pas tous non plus les critères ou les normes énoncés en s'appuyant sur suffisamment d'exemples pratiques d'analyse de traductions. C'est le modèle de House (1997) qui apporte le plus d'indications concrètes et détaillées au niveau sémantique et pragmatique (traduction affichée et traduction masquée, filtre culturel, schéma pour analyser et comparer le texte original et les textes traduits) pour l'évaluation de la traduction. Au total, chaque modèle au niveau micro et macro-structurel pose des problèmes et se heurte à des limites dès lors qu'il s'agit de l'appliquer à l'évaluation réelle.

Pour permettre une évaluation moins subjective et applicable à des cas réels, chaque modèle devrait prôner une vérification systématique de faits, sur la base de critères et de normes précis qui seraient définis par des approches empiriques utilisant l'acte de communication et analysant la répartition des rôles entre les

différents acteurs de l'évaluation de la traduction : l'évaluateur, le client, le bureau de traduction, l'éditeur, le lecteur, le traducteur, etc. Par ailleurs, il faudrait que chaque modèle précise le sujet (qui évalue), l'objet, l'objectif, la fonction et les outils de l'évaluation, car le concept ou les critères d'évaluation peuvent varier selon ces éléments (à ce propos, voir Martínez Melis et Hurtado Albir 2001 : 278).

Il est également recommandé de faire un usage conjoint des approches micro-structurelles et macro-structurelles d'évaluation de la traduction. Comme prochaine étape de notre travail, nous envisageons d'adapter certains de ces modèles à l'évaluation de la traduction vers ou depuis le coréen, pour mettre au point un nouveau modèle mieux adapté au contexte de la Corée.

NOTES

1. A ce propos, voir : http://en.wikipedia.org/wiki/EN_15038
2. Limitation imposée par l'impossibilité de traiter tous les modèles dans le cadre d'un seul article.
3. Voir par exemple Launay, M. (1986), Chevalier, J.-C, M. Launay et M. Molho (1984).
4. Les erreurs sont définies comme ci-après: «La faute de transfert: transfert erroné qui a pour effet de contredire ou fausser sensiblement un élément essentiel du message est une faute grave. Ordinairement, une faute de transfert est grave si un mot ou un passage dérouté complètement le lecteur ou le met sur une fausse piste sans que les indices probants dans le contexte l'amènent à rectifier mentalement l'erreur. La faute de langue : on juge qu'il y a faute grave de langue quand une erreur grossière porte sur l'emploi d'un élément lexical ou syntaxique fondamental de la langue d'arrivée »(Contrôle de la qualité des traductions. Cahier d'information 1993 : 14).
5. L'évaluation de la traduction dépend de l'intuition linguistique et culturelle et de l'interprétation du traducteur.
6. Le mandat de traduction idéal comprendra une information explicite ou implicite concernant les finalités du texte cible, le(s) destinataire(s), le moyen de transmission, le lieu, la date et, si nécessaire, la motivation de production ou de réception du texte (Nord, 2008 : 164).
7. Les textes ont été classés en trois types (texte informatif, texte expressif, texte incitatif) par Katharina Reiss (2002)
8. A ce propos, voir Reiss (2002 : 41-61)

9. Text type cannot be simply determined according to traditional classifications of texts. Even the most basic groupings, such as fact versus fiction or prose versus poetry, have been called into question. Most texts contain at least some admixture of both factual and fictional material, and of poetic and prose features. For instance, even factual reports often contain details that are reconstructed rather than derived from actual observation. Also, poetic use of language is a convenient means to heighten the effectiveness of prose texts. Owing to the factor of mixing, traditional categories cannot even be sustained by reference to internal constellations of formal features (Larose, 1989: 249).
10. Ou locuteur natif, d'après l'anglais native speaker.
11. Equivalence is... relative and not absolute,... it emerges from the context of situation as defined by the interplay of (many different factors) and has no existence outside that context, and in particular it is not stipulated in advance by an algorithm for the conversion of linguistic units of L1 into linguistic units of L2 (Ivir 1996: 155).
12. Le filtre culturel est un outil pour saisir des différences sociales et culturelles par le biais de styles rhétoriques différents satisfaisant à des normes sociétales et comportementales convenues. Ces différences s'appuient non pas sur l'intuition individuelle mais sur la recherche empirique et culturelle. Pour assurer l'équivalence fonctionnelle dans un contexte de traduction masquée, il est recommandé de vérifier avec soin toute suspicion de différence culturelle avant d'intervenir sur le sens du texte source. C'est seulement après que le problème doit être traité pour aboutir à la compatibilité culturelle. Sur la base de nombreuses études comparatives des environnements culturels des langues anglaise et allemande, House fait par exemple observer que, pour les thématiques abstraites et méthodologiques, l'allemand préfère le style rhétorique, plutôt abstrait et conventionnel, tandis que l'anglais penche vers la clarté, mettant l'accent sur le contenu et privilégiant l'explicitation directe. Autre exemple donné par House pour illustrer les implications de différences culturelles : en Extrême-Orient, les jeunes usent de formulations honorifiques pour s'adresser à leurs aînés, alors que les jeunes Anglophones emploient un style plus informel (House 1997 : 115-117).
13. Le texte cible doit reproduire la fonction du texte source pour l'équivalence fonctionnelle de niveau élémentaire (House 1997 : 119)
14. L'équivalence fonctionnelle de niveau élevé permet au lecteur d'accéder à la fonction du texte source (House 1997 : 119)

RÉFÉRENCES

- Biber, Douglas (1988) *Variation across speech and Writing*, Newyork: Cambridge University Press.
- Bühler, Karl (1965) *Sprach theorie* (2nd edition), Stuttgart: Fischer. Carroll Susanne and Gregory Michael (1978) *Language and situation. Language*

- varieties and their social contexts*, London: Routledge.
- Chevalier, J.-C., Launay, M. and Molho, M. (1984) 'La raison du signifiant', *Modèles linguistiques*, 6(2), 27-41.
- Contrôle de la qualité des traductions. Cahier d'information (1993) *Division des services linguistiques, direction de la terminologie et des services linguistiques, services de traduction*, Ottawa : Services gouvernementaux du Canada.
- Council of Translation and Interpreters of Canada (C.T.I.C) (2001) *CTIC Standard Certification Translation Examination: Marker's guide-Official languages*, Ottawa : C.T.I.C.
- De Baugrande, Robert (1978) *Factors in a Theory of Poetic Translating*, Assen: Van Gorcum and Amsterdam: Rodopi.
- Drugan, Joanna (2013), *Quality in Professional Translation*, London: Bloomsbury
- Gouadec, Daniel (1989) *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Paris : AFNOR Gestion.
- Halliday, M.A.K. (1989) *Spoken and written language*, Oxford: Oxford university press.
- Holms, James S. (1988) *Translated Papers on Literary Translation and Translation Studies*, Amsterdam: Rodopi.
- Hönig, Hans G. and Kussmaul, Paul (1982) *Strategie der Übersetzung, Ein Lehr- und Arbeitsbuch*, Tübingen: Narr.
- Hönig, Hans G. (1995) *Konstruktives Übersetzen*, Tübingen: Stauffenburg.
- _____ (1997) 'Positions, Power and Practice: Functionalist Approaches and Translation Quality Assessment', *Current issues in language and society*, 4(1), 6 - 34.
- Horguelin, P. (1985) *Pratique de la révision* (2nd edition), Montréal : Linguatex.
- House, Juliane (1981) *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen: TBL Gunter Narr Verlag.
- _____ (1997) *Translation quality assessment*, Tübingen : Narr.
- _____ (2001) 'Translation Quality Assessment: Linguistic Description versus Social Evaluation', *Meta*, 46(2), 243-257.
- Ivir, V. (1996) 'A case for linguistics in translation theory', *Target*, 8, 149-157.
- Kim, Daeyoung (2008) 'Essai d'évaluation qualitative des traductions en coréen du Plaidoyer pour les intellectuels (première conférence) de

- Sartre : approche basée sur la structure argementative du texte-source et des textes-cibles', Mémoire de Master, Korea University .
- Kussmaul, Paul (1995) *Training the Translator*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Ladmiral, Jean René (1979) *Traduire, théorèmes pour la traduction*, Paris: Payot.
- Larose, Robert (1994) 'Qualité et efficacité en traduction : réponse à F. W. Sixel', *Meta*, 39(2), 362-373.
- _____ (1998) 'Méthodologie de l'évaluation des traductions', *Meta*, 18(2), 1-24.
- Launay, Michel (1986) 'Effet de sens: Produit de quoi ?', *Langages*, 82, 13-30.
- Lauscher, Susanne(2000) 'Translation quality assessment', *The translator*, 6(2),149-168.
- Lederer, Marianne (1994) *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Paris : Hachette (collection F).
- Lee, Hyang (2010) 'Translation quality assessment: review and suggestions', *The Journal of translation studies*,11(2), 107-125.
- Leroux, F. (1991) *Actualisation du système canadien d'appréciation de la qualité linguistique (Sical)*, Ottawa : Bureau de la traduction.
- Leuven-Zwart, K. M. van (1989) 'Translation and original: Similarities and dissimilarities, I', *Target* 1(2), 151 - 181
- Martínez Melis, N. and Hurtado Albir, A. (2001) 'Assessment In Translation Studies: Research Needs', *Meta* 46(2), 272-287.
- Mossop, Brian (2001) *Revising and Editing for Translators*, Manchester : St Jerome.
- Munday, Jeremy (2012) *Evaluation in Translation: A study of critical points in translator decision-making*, London: Routledge.
- Newmark, Peter (1990) 'The curse of dogma in translation studies', *Lebende Sprachen* 35(3), 105-108.
- Newmark, Peter. (1998) *More Paragraphs on Translation*, Clevedon: Multilingual Matters Ltd.
- Nida, E.A. (1964) *Towards a science of translation*, Leiden: Brill.
- Nida, E.A. and Taber C.R. (1969) *The theory and practice of translation*, Leiden: Brill.
- Nord, Christiane (1991) *Text Analysis in Translation. Theory, Method, and Didactic Application of a Model for Translation-Oriented Text Analysis*,

(Translated by Nord, Christiane and Sparrow, Penelope), Amsterdam and Atlanta GA : Rodopi.

- _____ (1993) *Einführung in das funktionale Übersetzen, Am Beispiel von Titeln und Überschriften*, Tübingen: Francke.
- _____ (1996) 'Revisiting the classics. Text type and translation method. An objective approach to translation criticism', *The Translator*, 2(1), Manchester: St. Jerome Publishing.
- _____ (2008) *La traduction: une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*, (translated by Beverly Adab), Arras : Artois Presses Université.
- Perelman, Chaim and Olbrechts-Tyteca, Lucie. (1992 [1958]) *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles: Edition de l'Université de Bruxelles.
- Pöchhacker F. (1995) 'Simultaneous Interpreting: a functionalist perspective', *Journal of Linguistics* 14, 31-53.
- Reiss, Kathrina and Vermeer, Hans J. (1984) *Groundwork for a General Theory of Translation*, Tübingen: Niemeyer.
- Reiss, Kathrina (2002) *La critique des traductions, ses possibilités et ses limites* (Translated by Catherine Bocquet), Arras: Artois Presses Université.
- Ricœur, Paul (2006) *On Translation*, London: Routledge.
- Scholars for English studies in Korea (2005) *In search of good translations : English and American literary maserpieces*, Seoul: Scholars for English studies in Korea.
- Steiner, Erich (1997) 'An extended register analysis as a form of text analysis for translation', In Gerd Wotjak and Heide Schmidt(eds.), *Modelle der translation*, Frankfort Am Main: Vervuert Verlag, 235-256.
- Toulmin, Stephen, Richard, Rieke and Allan, Janik(1984) *An Introduction to Reasoning*(2nd edition), New York: Macmillan and London: Collier Macmillan.
- Toulmin, Stephen (1986) *The Place of Reason in Ethics*, Chicago: University of Chicago Press.
- Venuti, Lawrence (2000) *The Translation Studies Reader*, London and Newyork : Routeledge.
- Vermeer, Hans. J (1978) 'Ein Rahmen für eine allgemeine Translationstheorie', *Lebende Sprache*, 23(1), 99-102

- _____ (1983) 'Translation theory and linguistics', in PauliRnabila, Rivta Orfanos and Sonja Tirkkonen-Condit (eds.), *Nakokohtia kaananamisen tutkimuksesta*, 1-10.
- _____ (1986) *Voraussetzungen für eine translationstheorie. einige kapitel kultur- und sprachtheorie*, Heidelberg: Institut für Übersetzen und Dolmetschen.
- Williams, Malcolm (2004) *Translation quality assessment: Argumentation-centered approach*, Ottawa: University of Ottawa Press.

Received: August 30, 2014

Revised: September 22, 2014

Accepted: September 30, 2014